

11 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CNR et le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Savoie, acteurs de la réhabilitation écologique des îles de Chautagne – Malourdie sur le Haut-Rhône.

Après des travaux de réhabilitation écologique qui ont duré deux ans, Laurent TONINI, Directeur territorial Haut-Rhône chez CNR et Michel Delmas, Président du Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, ont inauguré ce 11 avril le tout nouveau visage du casier n°9 des îles de Chautagne-Malourdie, en présence de Laurence CLOTTE, chef de service ressources en eau de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, d'Annick CRESSENS, Conseillère départementale de Savoie déléguée au Développement durable, de Véronique BAUDE, vice-Présidente déléguée au tourisme, au patrimoine naturel à l'environnement et au développement durable du Département de l'Ain et de René PADERNOZ, vice-Président du Syndicat du Haut-Rhône. Un projet qui permet de revaloriser la biodiversité du secteur ainsi que le développement de la végétation aquatique et semi-aquatique, propice au retour d'une faune diversifiée.

L'île de la Malourdie sur le Haut-Rhône, constitue l'un des principaux ensembles aux caractéristiques naturelles à forte valeur écologique du fleuve, protégé par un arrêté inter-préfectoral de protection de biotope datant de 1990. Elle comporte 11 casiers d'extraction de matériaux (issus de l'aménagement hydroélectrique de Chautagne) au potentiel écologique important, potentiel pourtant limité par les caractéristiques physiques de ces casiers : pentes raides, matériaux graveleux, formes rectilignes... Leur origine artificielle est peu favorable au développement de la végétation aquatique et semi-aquatique, habitat de nombreuses espèces sensibles. Un diagnostic, réalisé en 2011 par la Direction de l'Ingénierie de CNR, a permis de définir le casier n°9 comme ayant le rapport le plus intéressant entre potentialités de restauration et valeur biologique actuelle.

Ce projet est d'ailleurs inscrit dans le Plan d'Actions en faveur de la Biodiversité du Haut-Rhône (PABHR), animé par le Syndicat du Haut-Rhône.

Les travaux

D'un montant global de 400 000 euros, le **projet de « renaturation »** repose sur 2 axes essentiels :

- **La diversification morphologique des berges du casier**
- **La connexion du casier au Rhône en décaissant une ancienne île**

La connexion au Rhône naturel confère en effet au casier un rôle de refuge pour certaines espèces piscicoles et également de frayère pour les brochets. Le modelage des berges et les travaux de végétalisation offrent un habitat pour la faune terrestre et pour l'avifaune (groupe d'oiseaux).

Menés sous maîtrise d'ouvrage du CEN Savoie, les travaux de réhabilitation se sont échelonnés entre octobre 2017 et avril 2018 ; Ils vont permettre le développement d'un grand nombre d'espèces végétales aquatiques et semi-aquatiques, en créant un habitat favorable aux espèces animales : poissons, amphibiens et libellules.

Les partenaires du projet

L'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, les Départements de l'Ain et de Savoie au titre des Espaces Naturels Sensibles, ont apporté leur soutien financier au projet. CNR y a apporté sa contribution dans les phases d'études, les suivis techniques et scientifiques, et a participé également au financement des travaux à hauteur de 50% du montant global.

CONTACTS PRESSE

CNR Siège - Quentin Péchoux : 04.26.23.17.87 / q.pechoux@cnr.tm.fr

CEN Savoie - Frédéric Biamino : 04.79.44.44.43 / f.biamino@cen-savoie.org

cnr.tm.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un film, retraçant les différentes phases des travaux et ses résultats, est disponible sur youtube :
<http://youtu.be/vV2NN14hm5Y>



Vues aériennes du site avant et après les travaux de réhabilitation du site.

CEN Savoie

Le Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, dénommé ainsi depuis 2013, est issu du Conservatoire du Patrimoine Naturel de Savoie (CPNS) créé en février 1991. En partenariat avec les élus, usagers et propriétaires, les CEN élaborent des projets de préservation des sites naturels dont ils assurent la gestion en tenant compte des aspects patrimoniaux, culturels, économiques et humains. Les CEN agissent dans des contextes très variés, à différentes échelles mais toujours en coopérant avec les acteurs des territoires.

Ce sont des structures à but non lucratif qui partagent les valeurs de l'économie sociale et solidaire. Le réseau se compose de 29 Conservatoires regroupés au sein d'une fédération et qui adhèrent à une charte commune. Les 6 Conservatoires de la région Auvergne-Rhône-Alpes bénéficient d'un agrément officiel qui émane conjointement de la Région et de l'Etat.

CNR

CNR (la Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles.

Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 milliards de kWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque. Energéticien expert en optimisation des énergies intermittentes, CNR maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur et joue un rôle majeur sur les marchés européens de l'électricité.

CNR est une entreprise au capital majoritairement public (collectivités locales, Caisse des Dépôts). Son actionnaire industriel de référence est le groupe ENGIE.

Société Anonyme d'Intérêt Général, CNR se singularise par son modèle industriel articulé autour du développement des territoires et par son système unique de partage avec ses parties prenantes de la valeur créée localement. Depuis 15 ans, ses Missions d'Intérêt Général, élaborées en concertation avec les parties prenantes, renforcent ce lien étroit avec les territoires. CNR s'investit dans le développement durable et notamment sur le volet de la protection de la biodiversité et de ses milieux. « **Agir pour la biodiversité** », une vision qui rentre d'ailleurs dans son 3^e plan de Missions d'Intérêt Général.

CONTACTS PRESSE

CNR Siège- Quentin Péchoux : 04.26.23.17.87 / q.pechoux@cnr.tm.fr

CEN Savoie - Frédéric Biamino : 04.79.44.44.43/ f.biamino@cen-savoie.org